Image not found or type unknown

Regularisation par le travail avant accord de l'employeur

Par **Laye**, le **30/05/2014** à **19:29**

Bonjour
Je sui arrivé en france depuis 2008,n'ayant toujours pas encore fini mes etudes(master en cours),et a coté je travail comme auxiliaire sociale depuis 5 ans (en cdi), je souhaiterai connaitre la procédure afin de demander une régularisation par le travail,sachant que j'ai pas encore exposé mon projet a mon employeur
Merci de bien m'aider si y'en a parmis vous qui ont eu a effectuer cette démarche
En vous remerciant a l'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés